



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

# COMMUNIQUÉ

N°: 105  
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
RELEASE: LE 19 OCTOBRE 1981

COMMUNIQUÉ FINAL  
VISITE AU CANADA DE M. M'HAMED BOUCETTA,  
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU MAROC

---

A l'invitation du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, l'honorable Mark MacGuigan, le ministre d'Etat chargé des Affaires étrangères et de la Coopération du Royaume du Maroc, monsieur M'Hamed Boucetta, a effectué une visite officielle au Canada du 12 au 16 octobre 1981.

Au cours de cette visite, monsieur M'Hamed Boucetta a été reçu par le Premier ministre du Canada, le très honorable Pierre Elliott Trudeau, et a eu des entretiens avec plusieurs autres membres du Gouvernement canadien dont le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, l'honorable Marc Lalonde, le ministre de l'Industrie et du Commerce, l'honorable Herb Gray et le ministre de l'expansion économique régionale, l'honorable Pierre De Bané. Le ministre a également rencontré les honorables Jean Marchand et Jeanne Sauvé, respectivement président du Sénat et président de la Chambre des communes ainsi que monsieur Marcel Massé, président de l'Agence canadienne de développement international.

Le ministre Boucetta et son homologue canadien ont signé un mémoire d'entente portant création d'une commission bilatérale ayant pour but de développer et de renforcer la coopération canado-marocaine dans tous les domaines. Un accord général de coopération a également été signé en vue de faciliter la réalisation des projets de coopération à venir. Les deux ministres ont également procédé au lancement d'un programme de "stratégie alimentaire" qui prévoit l'envoi au Maroc de spécialistes canadiens qui élaboreront, de concert avec les experts marocains, un plan visant à l'augmentation de la productivité agricole au Maroc.

Les deux parties ont procédé à l'examen d'autres projets dont celui qui concerne l'assainissement de la ville de Fes. A cet égard, la partie canadienne a exprimé à nouveau son intérêt à voir le projet se réaliser et a informé la partie marocaine de sa décision d'engager dans les meilleurs délais les procédures nécessaires à son approbation finale.

L'accent a notamment été mis sur les orientations nouvelles que prendra la coopération entre les deux pays au cours des prochaines années et qui sera axée principalement sur des projets de coopération industrielle visant la mise sur pied d'entreprises conjointes canado-marocaines, sur l'octroi de crédits préférentiels destinés à soutenir des projets à forte incidence de développement et sur un programme de coopération technique adapté aux priorités marocaines. Les deux parties ont manifesté un intérêt particulier en faveur du renforcement des échanges éducatifs et d'un accroissement de la coopération culturelles qui est appelée à connaître prochainement une nouvelle impulsion, notamment dans le domaine de la formation des cadres.

La partie marocaine a souligné l'importance de la participation des entreprises canadiennes à l'effort de développement marocain tel qu'arrêté par le nouveau Plan quinquennal. La partie canadienne a manifesté son intérêt à l'endroit des perspectives prometteuses qui s'en dégagent et a exprimé son désir de contribuer à la réalisation des objectifs de ce Plan.

Les deux ministres ont convenu que la première réunion de la "Commission bilatérale" se tiendra à Rabat, au niveau ministériel, vers la mi-décembre 1981.

Les deux ministres ont procédé à un large tour d'horizon des problèmes de politique internationale. Une attention particulière a été consacrée à la question du Moyen-Orient. Les deux ministres ont examiné les perspectives de paix dans la région et ont réaffirmé leur attachement à un règlement global, juste et équitable. Dans cette perspective, ils ont convenu qu'un tel règlement était illusoire en l'absence de solution au problème palestinien. Les deux parties ont par ailleurs évoqué la question de Jérusalem en considération du rôle important que joue S.M. Hassan II à la présidence du comité Al Quods (Jérusalem).

En passant en revue la situation en Afrique les deux ministres ont insisté, en ce qui concerne la Namibie, sur la nécessité d'un effort accru en vue d'un règlement basé sur l'application de la résolution 435 du Conseil de Sécurité.

L'examen de la situation qui prévaut au Sahara occidental a fait l'objet d'une discussion particulièrement approfondie. Le ministre MacGuigan s'est félicité de l'initiative éminemment positive et courageuse de Sa Majesté le Roi Hassan II à Nairobi lors du dernier Sommet de l'Organisation de l'unité africaine et des recommandations faites par l'OUA en vue d'un règlement équitable du conflit.

Les deux ministres se sont entretenus des relations multilatérales entre pays entièrement ou partiellement francophones. Le ministre Boucetta a saisi cette occasion pour informer la partie canadienne de la volonté du Maroc de renforcer ses relations avec l'Agence de coopération culturelle et technique, notamment à l'occasion de la prochaine conférence générale qui se tiendra en décembre prochain au Gabon.

Le ministre Boucetta a rendu hommage au rôle actif joué par le Premier ministre Trudeau dans le cadre des efforts pour la relance du dialogue Nord-Sud.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures s'est dit heureux de l'initiative que vient de prendre le Maroc en établissant un consulat général à Montréal qui servira à la promotion et au raffermissement des relations entre les deux pays.

A l'occasion de sa visite à Montréal, le ministre marocain s'est félicité de la publication d'un guide sur les investissements canadiens au Maroc sous l'égide de l'Agence canadienne de développement international.

Le ministre Boucetta a exprimé ses remerciements au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé ainsi qu'à la délégation marocaine. Il a invité son homologue canadien à se rendre en visite officielle au Maroc. Cette invitation a été acceptée avec plaisir et le ministre MacGuigan a fait savoir qu'il comptait s'en prévaloir dans le courant du premier semestre de 1982.